



Demande d'application du programme des biens de la catégorie spéciale

Commission de révision de l'évaluation foncière

655 rue Bay, bureau 1500 Toronto ON M5G 1E5 Téléphone : (416) 212-6349 ou 1-866-448-2248

Télécopieur : (416) 314-3717 ou 1-877-849-2066 Site Web : www.elto.gov.on.ca Courriel : arb.registrar@ontario.ca

Nous sommes résolu à fournir nos services conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Si vous avez des besoins particuliers, veuillez communiquer dès que possible avec le coordonnateur de l'accessibilité, 1 866 448-2248 (sans frais), ou par ATS, 1 800 855-1155, en passant par le Service de relais Bell.

Partie 1 : Appels à étudier

Énumérez tous les appels pour lesquels vous demandez l'application du programme des biens de la catégorie spéciale :

Numéro de rôle :

Emplacement du bien-fonds : _____

Numéro(s) de l'appel : _____

Partie 2 : Consentement

Le consentement est primordial pour que le programme des biens de la catégorie spéciale puisse être appliqué. Veuillez donner le nom et l'adresse de courriel de chaque partie, ou de son représentant, et indiquer si elle est d'accord que les questions en litige sont tellement complexes qu'une procédure de dépôt modifiée est nécessaire.

D'accord

Appelant : _____ Oui Non Pas de réponse

MPAC : _____ Oui Non Pas de réponse

Municipalité : _____ Oui Non Pas de réponse

S'il y a plus de trois parties, annexe une liste contenant les noms et adresses de courriel des autres parties.

Partie 3 : Nature des questions en litige

Veuillez énoncer les questions qui demeurent en litige et préciser en quoi la ligne directrice sur le programme des biens de la catégorie spéciale s'applique à ce bien-fonds :



Demande d'application du programme des biens de la catégorie spéciale

Commission de révision de l'évaluation foncière

655 rue Bay, bureau 1500 Toronto ON M5G 1E5 **Téléphone** : (416) 212-6349 ou 1-866-448-2248

Télécopieur : (416) 314-3717 ou 1-877-849-2066 **Site Web** : www.elto.gov.on.ca **Courriel** : arb.registrar@ontario.ca

Partie 4 : Genre de bien-fonds

Seuls les biens-fonds suivants peuvent faire l'objet du programme des biens de la catégorie particulière :

- i. un bien commercial à usage particulier,
- ii. un vaste complexe de bureaux, de catégorie AA ou AAA, ou un bien-fonds semblable,
- iii. un centre commercial régional,
- iv. un bien-fonds du secteur de l'accueil, comme un hôtel, un terrain de golf, une maison de soins infirmiers ou une maison de retraite,
- v. un bien-fonds complexe, comme un aéroport, un centre de données, un puits de gaz ou de pétrole, un élévateur à grains, un casino, ou un établissement de sports et de divertissement,
- vi. un bien-fonds touchés par des facteurs particuliers liés à l'évaluation.

Veuillez indiquer à quel genre de bien-fonds ces appels s'appliquent :

Réservé à l'administration

Nom du vice-président : _____

Programme des biens de la catégorie spéciale : Oui Non

Raisons :

Signature : _____

Date : [Click here to enter a date.](#)

Heure : [Choose a time](#)